

AVIS D'OUVERTURE DE CONCOURS **SESSION 2023**

PHASE UNIQUE D'INSCRIPTION :

Les candidats s'inscrivent sur Internet (application CYCLADES) du **mardi 14 février 2023**, à partir de **12 heures**, au **mardi 14 mars 2023** à 12h00 heures, heure de Paris.

- **CONCOURS DÉCONCENTRÉS OUVERTS DANS L'ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND**

- Concours interne d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
- Concours interne de secrétaire administratif de classe normale
- Concours infirmier

MODALITES D'INSCRIPTION :

INTERNET => APPLICATION CYCLADES :

<http://education.gouv.fr/siac3>

Tous renseignements complémentaires peuvent être demandés au :

**Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand,
Division des Examens et Concours,
Bureau des Concours Administratifs
Tél : 04.73.99.34.48 / 04.73.99.34.96**

Les conditions d'accès aux différents concours, examens professionnels sont consultables sur le site : du ministère de l'éducation nationale : www.education.gouv.fr, rubrique : concours, emplois et carrières.

Remarque :

L'inscription à un concours est un acte personnel. Il est impératif que les candidats effectuent eux-mêmes cette opération.

Avant de procéder à leur inscription, les candidats doivent vérifier qu'ils remplissent les conditions générales d'accès à la fonction publique et toutes les conditions requises par la réglementation du concours choisi. L'attention des candidats est tout particulièrement appelée sur la nécessité de ne pas attendre les derniers jours pour s'inscrire.